

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard

29 mai 2023 - 1 €

N° 33

Haro sur les vaches !

Décidément, le réchauffement climatique et les émissions de gaz à effet de serre font dire beaucoup d'âneries, je dirai même de vacheries, à l'encontre de l'herbivore préféré des citadins au salon de l'agriculture !

En quelques jours, nous avons eu le dernier rapport de la Cour des comptes qui préconise de réduire de façon importante le nombre de vache en France. De son côté, notre ancien ministre de l'agriculture et actuel ministre des finances, Bruno Le Maire fait la promotion de la viande artificielle. La vache est un herbivore, elle rumine, comme les cerfs ou les chevreuils. En remontant les boulettes d'herbe de son estomac pour les mastiquer, elle rejette du méthane. La vache rote ! Et alors ? L'herbe qu'elle a mangée a stocké beaucoup de CO₂, rendant ainsi un grand service à notre pauvre planète que l'on met décidément à toutes les sauces. Nos chères vaches entretiennent des surfaces montagneuses impropres à la culture, et il faudrait les éliminer ? C'est vraiment un raccourci totalement inepte.

Bien sûr, ces deux prises de position ont ulcéré la profession agricole qui peine à recruter de jeunes agriculteurs pour reprendre les exploitations agricoles en général, et les exploitations dédiées à l'élevage en particulier. En France, nos

agriculteurs vieillissent, les exploitations s'agrandissent et les vocations d'éleveurs se tarissent.

Le problème n'est donc pas qu'il y ait trop de vaches, mais pas assez de vocation de jeunes éleveurs pour reprendre le cheptel existant... et assurer la sécurité alimentaire des Français. Si ces messieurs l'ignorent, pour les raisons évoquées ci-dessus, le cheptel bovin de la France diminue beaucoup, à tel point que nous sommes importateurs de 30 % de notre viande bovine.

Que veulent les « sages » de la cour des comptes et notre ministre de l'Économie ? Une France uniquement couverte de céréales ?

Il faudra alors qu'ils nous expliquent comment produire l'engrais organique nécessaire. Là encore l'élevage est indispensable, la fumure des animaux fait pousser les végétaux et évite d'appauvrir le sol, tout ne peut pas fonctionner avec des produits chimiques azotés, même pour faire de la viande artificielle ! Les exploitations céréalières et l'élevage sont complémentaires.

Les vaches nous apportent la délicieuse viande bovine, fort bien travaillée par nos bouchers, eux aussi se désolent de voir leur savoir-faire attaqué par des mangeurs de graine appuyés par la grande finance internationale qui se

lèche les babines devant ce nouveau marché. Mais les vaches produisent aussi du lait. Éleveur laitier, c'est un métier difficile : soutenons donc le monde agricole, les produits naturels et le savoir-faire français plutôt que de sombrer dans le « planétarium » bêtant.

Loïc de Guébriant

Sommaire

P. 1 : Haro sur les vaches. –
P. 2 : ISS – Crédit "révolver"
– Censeurs. – P. 3 : Lectures.
– P. 4 : ChatGPT et l'emploi.
– P. 5 : Tout va bien. – Vols intérieurs. – P. 6 : Kissinger
– P. 7 : Erdogan. – Internet.
P. 8 : Théâtre.



■ **Médias** : L'armateur CMA-CGM (Rodolphe Saadé), propriétaire du quotidien *La Provence* – *Corse matin*, et actionnaire de *M6* et de *Brut*, a fait, le 26 mai, au groupe HIMA une offre d'achat sur le quotidien numérique (et bimestriel papier) *La Tribune*.

■ **Habillement** : En redressement judiciaire depuis mars, la marque de jeans Kaporal (530 employés, 113 magasins) verra son cas examiné le 22 juin par le tribunal de commerce de Marseille qui aura à trancher parmi quatre repreneurs potentiels.

■ **Habillement** : La chaîne française de magasins de vêtements à bas coût Naumy, fondée en 2014, ambitionne de concurrencer la chaîne chinoise Shein ou la chaîne irlandaise Primark de « mode jetable ». Après avoir ouvert un magasin cette semaine à Toulouse et avec une première ouverture très prochaine à Paris-Bercy, elle a désormais plus de 40 magasins en France avec un objectif de 100 boutiques. Son site de vente par Internet propose plus de 100 000 références mises à jour quotidiennement.

■ **Transports aériens** : Les liaisons aériennes entre les aéroports de Nantes, Lyon, Bordeaux et Paris-Orly vont être supprimées en vertu de la loi Climat 2021 et d'un décret d'application publié le 22 mai, qui interdisent tous les vols pouvant être remplacés par une liaison ferroviaire en moins de 2 h 30. Le ministre des Transports Clément Beaune a annoncé qu'il y aura, en principe, d'autres suppressions de vols intérieurs.

■ **Défense** : Le gouvernement français a mis son veto à la vente du sous-traitant de Naval Group Segault, entreprise française propriété, depuis 2007, du groupe québécois Velan, au groupe américain Flowserve, afin d'éviter que le gouvernement américain puisse intervenir dans la vente des pièces pour les sous-marins ou le porte-avions nucléaires français.

■ **Cinéma** : Le jury du festival de Cannes a attribué, le

ISS

Cela fait 25 ans que la station spatiale internationale (ISS) est en orbite au-dessus de la Terre. Elle a été conçue et financée par les États-Unis, la Russie, l'Europe, le Canada et le Japon. Prolongée de 15 ans, elle devra être détruite en 2031. Mais pas de panique les morceaux n'atteindront pas la Terre.

À ce jour plus de 3 000 expériences scientifiques ont été réalisées à bord de la station par plus de 240 astronautes, spatonautes et cosmonautes. Il a fallu le poids des Américains pour prolonger la vie de l'ISS. Mais elle ne peut exister au-delà selon les spécialistes. Actuellement à 400 km de la Terre, sa trajectoire varie régulièrement et elle perd de l'altitude. Pour éviter un crash, il sera donc nécessaire de la désorbiter de manière contrôlée.

Il est en effet compliqué, voire trop coûteux de démonter les modules et de les ramener sur Terre, sans parler des risques de contamination. Il est donc prévu de la désosser en altitude et de ramener certains modules vers un point situé au-dessus du Pacifique Sud que les scientifiques appellent le point Nemo. Une destination la plus éloignée de toute vie terrestre où déjà depuis 1971, les Russes et Américains font tomber les débris spatiaux, comme l'a été la station Mir, prédécesseur de l'ISS. Ce sera donc en janvier 2031. Il sera nécessaire d'utiliser un vaisseau supplémentaire pour pousser les débris jusqu'à l'objectif final. Fort heureusement l'arrivée dans l'atmosphère fera fondre les éléments, limitant au maximum la pollution.

Actuellement on sait que les Chinois ont développé leur station spatiale et qu'ils comptent sur les Russes pour se joindre au projet. Quant aux Américains et Européens, ils pourront compter sur les entreprises privées comme celles de Jeff Bezos et d'Elon Musk pour construire la remplaçante de l'ISS. La réponse devrait intervenir dans les prochains mois pour être prête avant la disparition de la station spatiale actuelle.

Philippe Buron-Pilâtre

Crédit “revolver”

Faire un petit emprunt renouvelable pour amortir les effets de l'inflation ? C'est acheter très cher un bref sursis.

Nombreux sont les Français qui ont recours au crédit à la consommation renouvelable, par lequel les remboursements mensuels offrent de nouvelles facilités. Ce type de crédit, promu sans relâche par les organismes spécialisés, a augmenté de 9,4 % en un an.

Cette augmentation considérable s'explique par les très fortes hausses des produits alimentaires, qui pèsent lourdement sur le budget des ménages. Pour supporter cette nouvelle charge, il est certes possible de réduire ses achats mais, pour beaucoup, cela ne suffit pas. Pour maintenir une consommation minimale, la tentation est forte de demander un crédit renouvelable, qu'on appelle aussi crédit revolving – certains utilisateurs préférant parler de crédit revolver.

Les banques et les sociétés spécialisées accordent

assez facilement des crédits allant de 3 000 à 6 000 euros en insistant sur la facilité du remboursement. Celui qui est pressé de combler son découvert bancaire ou de payer une série de factures en retard répond d'autant plus facilement à l'offre que les mensualités de remboursement lui paraissent indolores. Le coût total du crédit est certes indiqué sur le contrat, mais ce n'est pas ce que l'on regarde quand on est pris à la gorge. Et c'est ainsi qu'on se retrouve avec un crédit revolver braqué sur la tempe !

Depuis le 1^{er} mai, le taux de crédit est de 11,24 % pour les prêts entre 3 000 et 6 000 euros, et de 21,16 % pour les prêts inférieurs à 3 000 euros alors qu'ils sont de 6,40 % pour les prêts supérieurs à 6 000 euros. Les établissements financiers favorisent donc les petits prêts, qui leur rapportent beaucoup plus, sans nier que, pour les consommateurs, les risques de surendettement sont accrus.

Somme toute, les taux d'intérêt augmentent pour permettre aux établissements financiers de supporter l'inflation mais l'aide qu'ils apportent aux consommateurs est fictive car ces derniers paient de lourds intérêts pour payer leurs dépenses courantes.

Tant que les salaires n'augmenteront pas fortement, de nombreux consommateurs se trouveront pris dans un cercle vicieux.

Précy

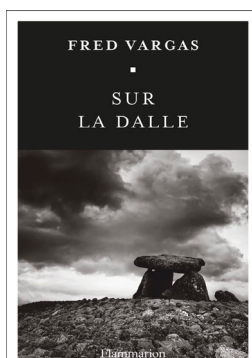
Censeurs

Notre société d'« ouverture à l'autre », de « tolérance » et de « refus de la haine » ne se rend pas compte de la multiplication des censures qui s'abattent

sur elle. Alors qu'il demeure de bon ton non seulement de craindre le retour des « heures les plus sombres de notre Histoire » mais de dénoncer l'emprise sur les médias de certains industriels – mais pas de tous –, on assiste à des pressions de plus en plus insistantes pour faire ou ne pas faire ceci ou cela et, surtout, à des décisions arbitraires imposées sans nous demander notre avis et même sans nous le dire.

Celles-ci viennent d'acteurs publics et privés et se parent bien entendu du manteau blanc de la Vertu et du souci de garantir le Bien pour tout le monde. En cela, ils peuvent être considérés comme l'incarnation contemporaine de ce qu'avait décrit en 1949 George Orwell dans son roman d'anticipation *1984*. Ce dernier connaissait les méthodes tant du communisme que du nazisme pour imposer à une population ce qu'il fallait croire. Il avait même inventé la notion de *Big Brother*, figure métaphorique de l'État totalitaire ayant instauré la société de surveillance avec une très forte réduction des libertés, le tout s'appuyant sur des concepts inversés tels que « la guerre, c'est la paix », « la liberté, c'est l'esclavage » et « l'ignorance, c'est la force ».

Aujourd'hui, ceux qui sont attachés à la liberté d'expression doivent se battre sur deux fronts : l'État qui entend de plus en plus régir notre vie, notamment sanitaire et sociétale, et cette partie de la société qui décrète ce qu'il faut croire et qui n'hésite pas à rejeter les récalcitrants. Nous sommes entrés dans le monde de l'interdiction : pour couper la parole à un particulier ou à



NOUVELLES

Fête des mères

Chères mamans, ce recueil de nouvelles vous est dédié. Dix écrivains (Mélissa da Costa, Romain Puértolas...) raconte avec émotion et tendresse ce que leur inspire l'amour maternel. Il y a les mères aimantes ou surprotectrices, celles en détresse devant l'enfant à naître ou qui vient de pousser son premier cri, d'autres enfin qui craignent le moment où leur « bébé » s'éloignera pour mener sa propre vie. Autant de portraits où chaque auteur laisse apparaître un peu de lui, apaisé ou angoissé, entre les lignes.

« L'amour maternel », collectif, Plon, 188 p., 19,90 €.

POLAR

Le boiteux

Adamsberg, le retour. Après six ans d'absence, le commissaire fétiche de Fred Vargas promène sa nonchalance légendaire en terre bretonne. Il vient épauler Matthieu, un collègue dépassé par une enquête où grand banditisme rime avec ésotérisme.

Tandis que le fantôme d'un boiteux terrorise le village de Louvieu, la nuit,

le garde-champêtre est assassiné. Le début d'une longue série de meurtres dont le seul lien apparent semble une armée de puces. Adamsberg lui-même n'est pas loin d'y laisser la vie. Heureusement il peut compter sur ses lieutenants, Rétancourt, Veyrenc et Mercadet. L'affaire est délicate car le principal suspect est le vicomte de Chateaubriand, descendant et portrait craché de l'illustre écrivain. Une gloire locale qui fait le bonheur des touristes et de la mairie.

Pendant ce temps, à l'ombre des meulières, une bande de malfrats prépare un gros coup.

« Sur la dalle », Fred Vargas, Flammarion, 520 p., 23 €.

SANTÉ

Le plein d'énergie

Le glucose, ami ou ennemi ? À vous de choisir ! Jessie Inchauspé a décidé d'agir. Fini les fringales ! Son livre est une invitation à adopter une alimentation saine et responsable qui redonne de l'énergie et, pour quoi pas ?, de la confiance en soi. Au programme : une méthode étalée sur quatre semaines avec quatre temps forts, du petit-déjeuner au dîner. Et, pour

illustrer son propos, l'auteur détaille cent recettes facilement réalisables. Explications scientifiques et témoignages complètent la démonstration.

« Glucose Goddess, la méthode », Jessie Inchauspé, Robert Laffont, 286 p., 21 €.

REVUE

Mésopotamie

Revenir là où tout a commencé. L'Histoire propose un hors-série consacré à la Mésopotamie, région antique qui recouvre l'Irak et une partie de la Syrie. Ici sont nées les villes, l'écriture et les premières sociétés complexes. Peu de traces restent de cette époque mais le travail des archéologues a permis des avancées historiques.

Parmi les sujets abordés : comment naissent les États, scènes de la vie conjugale, bière, pain et mouton, naissance du grand commerce...

« Mésopotamie », L'Histoire, collection, n° 59, 9,90 €. En kiosque et en librairie.

Catherine PAUCHET

28 mai, sa palme d'or à la Française Justine Triet pour son film *Anatomie d'une chute*, et son Grand Prix à l'Allemand Jonathan Glazer pour *The Zone of interest*. Justine Triet a profité de la réception de son prix pour critiquer la réforme des retraites en France et la « marchandisation du cinéma ».

■ **Industrie de défense :** Les Émirats arabes unis ont résilié, le 10 mai, la commande de 12 hélicoptères Caracal fabriqués par Airbus, dont la vente avait été annoncée lors d'un déplacement du président Macron en 2021. Il semble que le refus de transférer certaines technologies aux Émiratis soit en cause.

■ **Musique :** Le chanteur Jean-Louis Murat est mort le 25 mai à 71 ans.

un groupe dont les idées déplaissent, rien de plus facile que de lui supprimer son compte sur un réseau social ou de « suggérer » aux publicitaires de plus rien lui apporter ; la justification de la mesure, lorsqu'elle est donnée, reste d'une simplicité désarmante : « vos valeurs ne correspondent pas aux nôtres ». L'État, lui, use à discrétion du panneau « sens interdit », qui permet de mettre bruyamment hors circuit des groupuscules qualifiés de la honte suprême, à savoir « extrême droite », tandis que ceux de l'autre bord, plus remuants et vindicatifs, sont laissés tranquilles, tout comme les dizaines de milliers de « teknivaliers » occupant et dévastant des champs de la France profonde. De toute façon, on peut compter sur un certain nombre de juridictions pour annihiler tout effort de remise en ordre.

Il convient enfin de se rendre compte du rôle de certains médias. Derrière les grands mots d'« éthique » et d'« objectivité », se cachent

souvent le psittacisme (on répète ce que disent les autres) et la peur de déplaire (aux puissants du moment). Et c'est ainsi qu'on oublie que la démocratie consiste tout autant à respecter les minorités qu'à confier un temps le pouvoir à une majorité et qu'il n'y a rien de honteux à laisser les gens débattre : quand on n'est pas d'accord avec quelqu'un, on combat ce qu'il dit mais on ne lui interdit pas de le dire.

ChatGPT et l'emploi

L'arrivée fulgurante de l'intelligence artificielle va-t-elle transformer radicalement le monde ? Beaucoup le craignent et s'inquiètent notamment de la disparition de nombre d'emplois. Déjà l'IA se trompe beaucoup moins souvent sur ses diagnostics médicaux que les médecins, notamment dans l'analyse de l'imagerie médicale. Elle livre en un instant des données que des avocats mettaient des jours à réunir... Dans les domaines techniques et industriels, il est évident que de nombreuses opérations seront réalisées par l'IA. Pour autant, l'IA est-elle aussi inquiétante que certains le prédisent, notamment pour l'emploi ? Je lui ai posé la question.

Question posée à ChatGPT

Peut-on prévoir combien d'emplois l'intelligence artificielle supprimera dans le monde ?

Réponse de ChatGPT

« Prédire avec précision le nombre d'emplois que l'intelligence artificielle (IA) supprimera dans le monde

est extrêmement difficile. L'impact de l'IA sur l'emploi dépend de nombreux facteurs complexes, tels que l'adoption de l'IA dans différents secteurs, les avancées technologiques, les politiques gouvernementales, les adaptations des entreprises et la manière dont les travailleurs s'adaptent aux changements.

Certaines études et rapports ont tenté d'estimer l'impact de l'IA sur l'emploi, mais il existe des divergences importantes dans les prévisions. Par exemple, une étude menée par McKinsey Global Institute en 2017 a suggéré que jusqu'à 800 millions d'emplois pourraient être automatisés d'ici 2030, tandis que d'autres études prédisent des chiffres beaucoup plus faibles.

Il est important de noter que bien que l'IA puisse automatiser certaines tâches, elle peut également créer de nouveaux emplois en introduisant de nouvelles opportunités économiques et en stimulant l'innovation. Dans de nombreux cas, l'IA est utilisée comme un outil d'amélioration des performances plutôt que comme un remplacement complet des travailleurs humains.

Il est essentiel que les gouvernements, les entreprises et la société dans son ensemble travaillent ensemble pour anticiper les changements induits par l'IA et pour mettre en place des mesures telles que la formation continue, la reconversion professionnelle et la création de nouvelles opportunités d'emploi. De cette manière, il est possible de minimiser les perturbations potentielles sur le marché du travail et de favoriser une transition plus fluide vers un avenir où l'IA joue un rôle croissant. »

ChatGPT ne sait pas tout

Curieusement, sa réponse, banale, à ma question est bien mince par rapport, par exemple à ce qu'en disait *Les Échos* dans un article du 24 mai 2023 en observant que selon Goldman Sachs 300 millions d'emplois étaient menacés tandis que le World Economic Forum les estimaient à 26 millions. « OpenAI, la société qui a développé Chat GPT, s'est livrée à une enquête approfondie et en déduit que 80 % des jobs, aux États-Unis, pourraient voir au moins 10 % de leurs tâches transférées à des IA, tandis que 19 % des travailleurs se verraient dérober au moins la moitié de leurs missions par des robots ». Pour sa part, une récente étude de l'université de Stanford et du MIT « a estimé, quant à elle, que l'IA allait augmenter la productivité des travailleurs de 14 % en moyenne ». En aussi peu de mots le journaliste Gabriel Grésillon était plus précis et plus complet que ChatGPT.

L'emploi bouleversé et amélioré

Bien sûr de nombreux métiers seront affectés. Des traducteurs disparaîtront, mais chacun pourra comprendre aisément la langue de l'autre par une traduction simultanée et presque impeccable au travers de l'oreillette de son smartphone tendu à son interlocuteur. Comme les marchands de chandelles de Bastiat ont disparu au profit des centrales électriques.

Déjà la découverte du feu, celle de l'alphabet, de la machine à tisser, celle de l'électricité puis de l'ordinateur... ont changé le monde qui chaque fois s'est adapté et a progressé. C'est

vrai que l'IA est un outil qui cette fois rendra beaucoup plus rapides et plus intenses les transformations qu'il va provoquer. Mais elle reste une innovation de rupture comme il y en a déjà eu tant. Avec la première imprimerie, Gutenberg a produit en trois ans, de 1552 à 1555, 180 bibles quand un moine mettait un an à en copier une. Et aujourd'hui, on peut en produire des milliers par jour dans une imprimerie moderne. Chaque fois ces innovations ont créé des perturbations, notamment du marché de l'emploi, mais elles ont permis à terme la création de nouveaux emplois inimaginables avant elles et elles ont amélioré, dans le temps, les conditions de l'emploi, permis la réduction du temps de travail et augmenté le pouvoir d'achat.

Déjà de grandes entreprises comme British Telecom ou IBM réduisent l'emploi pour tenir compte des économies de temps de travail permises par l'IA. Mais l'IA n'est pas parfaite. Les Échos cite encore une étude récente de l'université de Hong Kong selon laquelle 63 % seulement des affirmations générées par ChatGPT se sont avérées. L'IA s'améliorera mais elle restera le fruit des données dont elle sera alimentée.

Luc Julia, co-créateur de Siri, a été jusqu'à titrer son livre sur l'IA : *L'intelligence artificielle n'existe pas* (First Editions, janvier 2019). Il préfère parler d'*Intelligence Augmentée*.

L'IA n'aura pas d'esprit critique. Elle sera capable de multiplier les combinaisons plus rapidement que l'homme, mais sans l'intelligence créatrice de l'homme. Elle n'a pas d'intuition, pas d'idées originales. Elle

ignore les émotions, sauf à les simuler, elle méconnaît la souffrance, la mort et donc l'inquiétude métaphysique dont la civilisation humaine est aussi le produit.

Mais l'IA apportera sans doute de nouveaux moyens, très performants, au service de la recherche dans tous les domaines, pour réduire les risques dans les usines, pour faciliter le travail, le rendre plus sûr, plus efficace, plus rapide. Elle permettra de réduire le temps de travail humain et d'augmenter la productivité, donc la richesse de tous. À condition bien sûr de savoir se prémunir des mauvaises utilisations qu'elle peut déjà favoriser : fake news, images tronquées, arnaques financières...

Comme l'atome, il s'agit d'une innovation considérable qui peut produire autant de bien que de mal. À nous de choisir le bien et de veiller à ce que nos choix soient préservés.

Jean-Philippe Delsol

Tout va bien

Après l'emploi, le 24 mai, du mot « *décivilisation* » par le président de la République, l'Élysée a fortement démenti tout emprunt à l'extrême droite, bien que l'essayiste Renaud Camus, auteur par ailleurs du *Grand remplacement*, ait titré ainsi en 2011 l'un de ses ouvrages – mais il est vrai que, à l'origine, le sociologue allemand Norbert Elias (1897-1990) s'en était servi pour étudier le « *processus de civilisation* ».

A été ainsi justifié l'emploi du terme, puisque « *le président ne reprend pas un concept* » mais « *une réalité* ». Avec un langage très macronien, on a donc expli-

qué que « *les violences sont multifactorielles et multicausales* ». Pourtant, au niveau politique, on reconnaîtra que la notion de civilisation n'a guère été utilisée que par Éric Zemmour lors de sa campagne de 2022.

De son côté, l'adepte du « *en même temps* » envoie un nouveau signal contradictoire. Depuis, il y en a encore eu un : à peine avait-il, à Roubaix le 25 mai, condamné « les comportements qui tuent » que son Premier ministre expliquait, le lendemain, que les activistes se trouvaient « dans leur rôle d'alerter » lorsqu'ils tentaient d'entraver l'assemblée générale de TotalÉnergies. Donc, il y aurait de bonnes violences...

Cette déclaration assez représentative d'un rapport ambigu avec la radicalité rappelle l'abandon du projet d'aéroport face à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes en 2018, qui a constitué une victoire pour ceux qui avaient brutalement occupé les lieux.

Les méchantes langues ajouteront que le gouvernement n'a pas hésité à se livrer à certaines violences lors de crises comme les Gilets jaunes ou la pandémie. Heureusement, la sociologue Renée Zauberman vient d'expliquer que les agressions physiques demeurent « *à un niveau bas* » et que « *ce qui augmente, ce sont les violences sans contact* », autrement dit les « *regards de travers, injures, insultes, menaces* », et que, au contraire des idées reçues, les incidents graves « *ne sont pas le quotidien des Français* ». Tout va bien, donc.

Précy

Vols intérieurs

Alors que la « suppression » des vols intérieurs intervient lorsqu'une alternative en train en moins de 2h30 est disponible depuis une gare de la même ville, elle est critiquée de toute part. Et à juste titre.

Tout d'abord, rappelons que cette mesure ne devrait concerner que 2 % des vols intérieurs comme le rappelle *Le Point*. Ce coup de com' détourne l'attention des enjeux de dette et de déficit de l'État, autrement plus urgents que ces miettes médiatiques jetées en pâture aux écologistes, qui n'en sont d'ailleurs pas dupes.

Sur l'impact brut de la mesure, *La Tribune* rappelle que « *Le transport aérien intérieur représente 4 % des émissions de CO2 en France* », or seuls 2 % des vols intérieurs sont concernés, soit 0,08 % des émissions de CO2 en France. Sachant que la France représente environ 0,7 % des émissions mondiales de GES (en équivalent CO2) et que celles-ci ne sont responsables que d'une partie du réchauffement climatique.

La Tribune ajoute que la suppression des vols intérieurs en France... augmente les émissions de CO2 de l'aérien ! En effet, les compagnies aériennes « *réaffecteront leur flotte positionnée sur le réseau domestique vers d'autres destinations étrangères moyen-courriers*. Avec à la clé non seulement une durée des vols plus importante et par conséquent plus émettrice en CO2, mais aussi une réglementation plus favorable sur la compensation carbone. » Pas besoin de faire un dessin pour arriver à la conclusion...

Matthieu de Langle

■ **Turquie** : Le président sortant Recep Tayyip Erdogan a été réélu au second tour, le 28 mai avec 52,1 % des suffrages et un taux de participation de 90 %.

■ **Grèce** : Le parti conservateur Nouvelle Démocratie du Premier ministre Kyriakos Mitsotakis a remporté les élections législatives du 21 mai avec 40,79 % des voix (146 sièges sur 300). Le parti Syriza de l'ex-Premier ministre Alexis Tsipras ne fait que 20,07 (71 sièges), le Pasok 11,45 %, (41 sièges) et le Parti communiste 7,23 % (7,23). Le Premier ministre refusant un gouvernement de coalition, il y aura de nouvelles élections en juin où le système proportionnel avec prime majoritaire sera en vigueur.

■ **Arménie** : Lors d'un entretien avec le Premier ministre d'Azerbaïdjan Ilham Aliyev, le 25 mai à Moscou à l'invitation de Vladimir Poutine, le Premier ministre arménien Nikol Pashinyan a dû reconnaître que le Haut-Karabakh est sous souveraineté azerbaïdjanaise.

■ **Espagne** : Aux élections municipales (L'Espagne compte 8131 municipalités) et régionales (12 des 17 régions autonomes étaient concernées) du 28 mai, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) du Premier ministre Pedro Sánchez n'a obtenu que 28 % des suffrages alors que son concurrent de droite, le Parti Populaire en obtient 31,5 %, gagnant notamment les villes de Séville et de Valence, et remporte 6 des 10 régions qui étaient tenues par la gauche (Valencienne, Aragon, Extrême-madure, Baléares, Cantabrie et Rioja). Le parti d'extrême droite Vox réunit 7,19 %, le double de son dernier score.

Le Premier ministre a décidé, le 29 mai, de dissoudre les Cortès et de provoquer des législatives anticipées. Elles s'annoncent donc favorablement pour le PP et son chef Alberto Núñez Feijóo.

■ **Suisse** : Le prédicateur islamiste Tariq Ramadan a été acquitté faute de preuve, le 24 mai par le tribunal correctionnel de Genève. Une femme l'accuse de l'avoir violée, en 2008, dans une chambre d'hôtel à Genève.

■ **États-Unis** : Le gouverneur républicain de Floride Ron DeSantis, 44 ans, a lancé sa candidature pour les primaires républicaines le 24 mai sur Twitter. On en a surtout retenu que le réseau social récemment acheté par Elon Musk n'a pas résisté techniquement au nombre d'Internauts qui voulaient voir le discours. Donald Trump reste le favori de ces primaires même si DeSantis aurait, selon les sondages, plus de chances d'être élu président contre Joe Biden.

■ **États-Unis** : Le président démocrate Joe Biden et le président républicain de la Chambre des représentants Kevin McCarthy sont parvenus, le 28 mai, à un accord sur le plafond de la dette de l'État afin d'éviter un défaut de paiement des États-Unis qui aurait pu théoriquement avoir lieu le 5 juin prochain faute de cet accord qui doit encore faire l'objet du vote d'une loi.

■ **Belgique** : Otage de l'État iranien depuis 457 jours, l'humanitaire belge Olivier Vandecasteele a été libéré le 26 mai en échange de l'Iranien Asadollah Asadi, condamné à 20 ans de prison en Belgique pour avoir fomenté un attentat contre l'opposition iranienne en Seine-Saint-Denis.

■ **Centrafrique** : Le groupe Castel (géant de la boisson, propriétaire des cavistes Nicolas, très présent dans la commercialisation de bières en Afrique, propriétaire des marques de vins Baron de Lestac, Kriter ou La Villageoise en France, premier exportateur de vin en Chine, mais aussi propriétaire de nombreuses marques d'eau embouteillée) est poursuivi par la justice française, à la suite d'une plainte de l'ONG américaine The Sentry (cofondée par l'acteur George Clooney), pour « *complicité de crime contre l'humanité* » pour s'être soumis aux règles imposées par diverses milices (surtout la Seleka) afin de sauvegarder l'activité de ses plantations et de sa sucrerie (Sucarf RCA) dans la région de Ngakobo entre 2014 et 2021. Actuellement les activités de Castel en Centrafrique ont été plus ou moins détruites ou reprises par les Russes de la milice Wagner.

■ **Russie** : Plusieurs centaines de fonctionnaires allemands dans le domaine culturel (centre Goethe, École allemande de Moscou...) doivent quitter la Russie cette semaine à la demande de Moscou.

■ **Chine** : China Eastern Airlines a inauguré, le 28 mai entre Shanghai et Pékin, son premier avion de ligne de conception chinoise fabriqué par l'entreprise d'État Comac : le C919. Cet appareil aurait déjà reçu 1200 commandes et se veut à terme un sérieux concurrent de l'avion américain Boeing 737 MAX ou de l'avion européen Airbus A320.

■ **Sénégal** : Candidat déclaré à la prochaine élection présidentielle Ousmane Sonko a été arrêté et ramené de force à Dakar alors qu'il tentait d'organiser une « caravane de la liberté » dans le sud du pays. Un tribunal doit se prononcer le 1^{er} juin dans une affaire de viol dans laquelle il est impliqué, mais que ses partisans considèrent comme une manœuvre du pouvoir.

■ **Musique** : La chanteuse Tina Turner est morte le 24 mai à l'âge de 83 ans.

Kissinger

La diplomatie conserve. Comme son modèle, Metternich, auquel il avait consacré sa thèse de doctorat, Henry Kissinger se voyait le médiateur du monde. À cent ans, célébrés ce 27 mai, il n'a jamais renoncé sinon à se faire l'artisan de la paix du moins à conseiller les Grands de ce monde. Néanmoins, il admet que quoiqu'il arrive, il ne sera plus là pour le voir. Après moi le déluge ?

En juin, le centenaire se rendra dans sa ville natale, Fürth en Bavière, dans l'agglomération de Nuremberg, sur la tombe de son grand-père. 13 de ses parents ont péri dans la Shoah. Lui et ses parents avaient émigré aux États-Unis en 1938, lorsqu'il avait quinze ans. À cinquante il recevait le Prix Nobel de la paix pour l'accord de Paris sur le Vietnam. En 1957, il fut l'un des premiers à théoriser la dissuasion nucléaire. À cent ans, il vient de publier un ouvrage sur l'Intelligence artificielle et ses conséquences sur les relations internationales.

S'il n'a exercé de responsabilités qu'entre 1968 et 1976 conseiller à la sécurité nationale puis secrétaire d'État (ministre des Affaires étrangères) sous les présidences de Richard Nixon puis, après le Watergate, Gerald Ford, avec beaucoup de décisions discutables et controversées à ce jour, il n'a jamais cessé de penser rationnellement la guerre et la paix et d'être reconnu comme le meilleur analyste des relations internationales. Récemment il a multiplié les interventions sur le thème : comment éviter une troisième guerre mondiale. Les tensions entre l'Amérique et la Chine l'inquiètent à ce point qu'il ne donne que « cinq à dix

La Nation Française

directeur de la publication : Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip

60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire FR21418382149

ISSN 2967-2988 - marque déposée à l'Inpi.

Imprimé par nos soins.

Abonnement : 1 an = 20 euros à l'ordre de Spfc-Acip.

Paiement par carte bancaire :

<https://buy.stripe.com/28o3eq3Re7RSc3C000>

ans », si rien n'est fait, avant qu'une nouvelle conflagration n'éclate entre les deux puissances, que, par le jeu des alliances, elle ne se généralise au monde entier et, par l'usage de technologies inédites, elle ne le précipite dans la catastrophe.

Initiateur, auteur, acteur, de la « semaine historique » de Nixon à Shanghai en février 1972, transmuée en opéra récemment entré au répertoire de l'Opéra de Paris, un choc entre Beijing et Washington scellerait son échec personnel. À cent ans pourtant, il a beau se lamenter sur l'apparente désaffection pour la diplomatie, il ne désespère pas de celle-ci qu'il a toujours considérée comme un art à part entière... et lui comme le premier des artistes, le premier violon.

Dominique Decherf

Erdogan

Malgré une inflation de 50 % et les insuffisances des secours lors du dernier tremblement de terre, Recep Tayyip Erdoğan a donc été réélu avec 52 % des voix à la tête de la Turquie, qu'il dirigeait depuis vingt ans, soit comme Premier ministre soit comme président de la République. Notons une participation fort élevée : 90 % de votants ; comme il n'y a pas eu de véritables incidents, on peut considérer ce chiffre comme révélateur de l'intérêt manifesté par la population.

Certes, avec lui, risquent de se poursuivre la répression politique menée au milieu des années 2010, en particulier depuis le coup d'État manqué du 15 juillet 2016, prétexte à de véritables purges ayant entraîné plus de 150 000 limogeages de fonc-

tionnaires dans les mois suivants et des procès qualifiés par l'ONU de « totalement arbitraires ». L'accusation de « terrorisme » lancée habituellement contre les suspects visait essentiellement l'appartenance à la confrérie de Fethullah Gülen, un ancien allié d'Erdoğan, ou une sympathie envers le mouvement kurde ; le président Erdoğan s'en est d'ailleurs servi pour bloquer l'adhésion à l'OTAN de la Suède et de la Finlande, accusées d'en accueillir des militants – seule la seconde a été acceptée.

Cela montre le poids d'Ankara dans le jeu diplomatique et permet, du coup, de comprendre les réactions à l'étranger officiellement favorables à la réélection de son président. Vivant ou non sur le territoire national, les Turcs sont d'ailleurs bien conscients de ce rôle. Voilà pourquoi, par exemple, 85 % des voix des 90 000 électeurs turcs d'Auvergne-Rhône-Alpes se sont portées sur Recep Tayyip Erdoğan dès le premier tour, comme en 2018 – à l'époque le plus fort taux du vote à l'étranger. Il est évident que cette image à l'international a alimenté la fierté patriotique, surpassant les éventuelles réserves sur d'autres aspects de sa politique. On doit également relever que, durant la campagne, il s'est appuyé sur Selçuk Bayraktar, son gendre et le visage de l'armement turc et même au-delà, puisque les Ukrainiens apprécient ses drones et que, en novembre 2022, son frère Haluk a été décoré par le président Zelensky ; cet ingénieur de 43 ans est même souvent comparé dans son pays à l'entrepreneur américain Elon Musk. Le chef de l'État turc n'a d'ailleurs pas ménagé sa peine comme médiateur entre l'Ukraine et la

Russie ainsi que pour l'établissement de l'accord céréalier permettant le départ, par la mer Noire, des blés et maïs produits par les deux pays, représentant 30 % des exportations mondiales.

Bien qu'on ne puisse tout réduire à la place du « Sultan » à l'étranger, il apparaît évident que son habileté à se mouvoir entre les grandes puissances conforte le sentiment national. Celui-ci se nourrit de la nostalgie ottomane disparue il y a juste un siècle avec la naissance de la République turque et la perte définitive de ses territoires impériaux du Moyen-Orient – sans oublier sa proximité ethnique et linguistique avec plusieurs pays de l'ancienne Asie centrale soviétique.

Jean Étèvenaux

Internet

La Cour suprême, des États-Unis, à l'occasion de deux décisions conjointes rendues le 18 mai, refuse de considérer que les réseaux sociaux sont assimilables à des journaux ou des maisons d'édition. La liberté d'expression qui permet à pratiquement tous les points de vue d'être publiés en ligne, sans le filtre devenu hyper-partisan des rédacteurs et éditeurs de la presse traditionnelle, s'en trouve renforcée. En tout cas pour l'instant.

La juridiction américaine de dernière instance a en fait évité de trancher dans le débat qui continue de faire rage au Congrès et dans l'opinion américaine. Elle ne dit pas jusqu'où Twitter, Google (par le biais de sa filiale Youtube), ainsi que Facebook, sont considérés comme inattaquables pour les contenus publiés par leurs utilisateurs.

Probablement par calcul, afin d'éviter d'ouvrir une boîte de Pandore qui l'aurait forcée à entrer dans un délicat travail d'analyse des contenus publiables ou non, la Cour ne remet pas en question la constitutionnalité de la section 230 de l'article 47 de la loi de 1996, baptisée *Communications Decency Act*. Cet alinéa, rédigé avant que l'on puisse imaginer ce qu'internet est devenu, reste donc le fondement du modèle économique des réseaux sociaux.

La Cour suprême refuse ainsi de bouleverser la *status quo* favorable aux géants du numérique qui vivent de la publicité vendue autour de contenus qu'ils n'ont pas produits et qui sont postés souvent de manière anonyme par des milliards de leurs usagers. Le juge Clarence Thomas, en rédigeant la plus importante des deux décisions de la Cour, rappelle l'ahurissante évidence : « *Chaque minute de chaque jour, approximativement 500 heures de vidéo sont chargées sur Youtube, 510 000 commentaires sont postés sur Facebook, et 347 000 le sont sur Twitter* ». Comment pourrait-on accuser ces plateformes de ne pas intercepter immédiatement ce qui est le plus odieux ?

Les conservateurs, tout comme les *progressistes*, sont néanmoins mécontents de la liberté qui règne sur les plateformes internet. Pour les premiers, ces nouveaux modes de diffusion de la culture et de l'information soumettent tout particulièrement les jeunes à des messages toxiques. De la pornographie au racisme, en passant par l'appel à la violence et l'endoctrinement, les éléments les plus vulnérables de la société sont bombardés de contenus dangereux sur

leurs smartphones, tablettes et ordinateurs.

À gauche, on déplore aussi ces maux, mais on s'attache surtout à dénoncer le fait que les réseaux sociaux sont devenus le dernier refuge de la libre parole contre les théories du genre et de la colonisation du monde par des hommes blancs, ou contre les dogmes anti-capitalistes de l'écologisme au nom du sauvetage de la planète.

La gauche américaine, non contente de faire régner sa police de la pensée sur tous les grands quotidiens à l'exception du *Wall Street Journal* et du *New York Post*, sur toutes les chaînes de télévision à l'exception de Fox News, dans toutes les grandes universités, dans la majorité des écoles publiques, et au sein des studios de Hollywood, voudrait aussi verrouiller internet.

La gauche américaine veut que des modérateurs filtrent plus systématiquement ce qui se dit sur Twitter par exemple. On pourrait librement y clamer que la terre est plate, en revanche il faut interdire tout message contestant que le réchauffement climatique soit causé par l'activité humaine.

D'une manière générale, les démocrates se rangent aussi aux côtés des activistes qui souhaitent bâillonner les entreprises et les intérêts privés. Les républicains veulent en revanche empêcher la censure de points de vue conservateurs. Un troisième courant, minoritaire, que l'on pourrait qualifier de libertarien, laisserait pratiquement libre l'expression sur internet, arguant que la contradiction et l'exercice individuel du jugement sont les éléments essentiels de la vie démocratique. C'est le point de vue d'Elon Musk qui a dépensé plus de 40 milliards de

dollars de sa fortune personnelle pour acheter une entreprise en difficulté chronique, Twitter, en vue d'en refaire le forum mondial de la liberté d'expression.

Sur le fond la Cour suprême a d'abord tranché dans un litige opposant Twitter, Google et Facebook à la famille d'une victime d'une attaque terroriste islamiste à Istanbul en 2017. Cette dernière arguait que l'État Islamique avait utilisé leurs plateformes pour recruter et former des terroristes d'une manière générale. Leurs algorithmes avaient permis de faire la propagande des auteurs de l'attentat, même s'ils n'étaient pas directement responsables des attaques.

Pour la Cour, ce lien n'est pas suffisant pour rendre les réseaux ne serait-ce que partiellement responsables. Les plateformes numériques qui tentent de supprimer, lorsqu'elles les découvrent, les vidéos pro terroristes, ne savaient pas que ces attentats se préparaient. Elles n'ont pas délibérément et en connaissance de cause aidé à les organiser. Dans l'autre affaire, la section 230 n'est pas non plus abordée de front. Mais le même raisonnement s'applique : les réseaux sociaux ne peuvent être tenus indirectement responsables des attaques terroristes de novembre 2015 à Paris.

Pour autant, le débat sur l'avenir de la section 230 est loin d'être clos. Le Congrès, coupé en deux, est toujours incapable de trouver une meilleure définition du rôle des propriétaires des réseaux sociaux. En attendant, la Cour suprême, usant d'une approche minimaliste, a sauvé le statut juridique qui protège la liberté d'expression de presque tous.

P.E. Ford.

Le Président

par Guillaume d'Azémar de Fabrègues

Sur la scène, deux chaises noires, quelques flight cases. Matila Malliarakis danse pendant que le public s'installe. Mes chers concitoyens, aujourd'hui ce n'est pas un vainqueur qui s'adresse à vous...

Le Président, c'est l'histoire d'un acteur qui joue le rôle d'un chef d'État. D'abord dans un spectacle, puis dans la réalité. Plus tard, son pays est envahi par un géant voisin, le chef d'État devient chef de guerre, son peuple le suit, et le monde aussi. Vous avez reconnu Volodymyr Zelensky, d'abord acteur principal de *Serviteur du Peuple*, puis plus jeune président de l'Ukraine.

Du caviar pour Matila Malliarakis, acteur caoutchouc qui déploie sur scène la palette de ses compétences, acteur, danseur, mime... Il s'amuse dans ce texte écrit pour lui, et son plaisir est contagieux.

Je suis moins convaincu par le texte de Pierre Brunet, d'abord poétique, puis parfois ronronnant, parfois pompeux, avec des longueurs. Qui, surtout, tombe dans la polémique facile. La politique est d'abord un spectacle ? la forme prime sur le fond ? Les Romains l'avaient déjà compris. L'information se consomme comme un divertissement, le commentateur se transforme en autorité morale,

le message est conçu pour franchir le seuil de la caricature.

Comme une bonne séquence d'infotainment, *Le Président* oublie que c'est aussi la décrédibilisation d'une classe politique à l'honnêteté douteuse qui a permis à un acteur d'être élu à la tête de l'État. Mais pourquoi tenir la position que la situation n'est pour lui qu'un jeu ? que la guerre n'est que l'occasion de collectionner les rencontres à

haut niveau comme autant de trophées ? qu'il ne vise que sa future participation au festival de Cannes ? Faut-il vraiment revenir à l'époque des compagnons de route et du bilan globalement positif ? Pourquoi cette attaque gratuite et non étayée de l'honnêteté intellectuelle du président ? Zelensky est-il resté cet acteur qui joue le Président comme un enfant qui joue au Président ? L'actualité donne la réponse, je crois (et, oui, il fait de la communication, et un peu de chantage).

Un texte au propos polémique et clivant qui, si vous lui accordez votre attention, alimentera vos discussions polémiques d'après spectacle. ■

Avignon 2023 : La Reine Blanche, 15 h 00 - Durée : 1 h 15 - Texte : Pierre Brunet - Avec : Matila Malliarakis - Mise en scène : Roland Guenou.

